



COMMISSION EUROPÉENNE

ERASMUS MUNDUS

Action 2 - Partenariats

Lignes directrices pour l'appel à propositions 41/2010

Note d'information: la version anglaise fait foi.

1. INTRODUCTION

Les présentes lignes directrices ont pour objet de fournir des informations sur les fenêtres géographiques/lots individuels concernant le budget communautaire disponible, la composition du partenariat, le type de mobilité et la distribution de la mobilité, le domaine thématique d'études et la durée du projet pour chacun des lots de pays couverts par l'appel à propositions EACEA 41/2010.

L'action 2 relative aux partenariats Erasmus Mundus est divisée en deux volets:

- *Action 2 Erasmus Mundus – VOLET 1 – Partenariat avec les pays couverts par l'IEVP, l'ICD, le FED et l'IAP¹ (ancienne fenêtre de coopération extérieure)*
- *Action 2 Erasmus Mundus – VOLET 2 – Partenariat avec les pays et territoires couverts par l'instrument de coopération avec les pays industrialisé (ICI)*

Veillez noter svp que l'appel à proposition EACEA 41/2010 et les lignes directrices de ce dernier sont déterminés, régis par la dernière version du guide programme, publié sur le site de l'Agence en Décembre 2010.

2. OBJECTIFS DE L'ACTION 2 RELATIVE AUX PARTENARIATS

Cette action vise à favoriser la coopération structurée entre les établissements d'enseignement supérieur des pays européens et des pays tiers via la promotion de la mobilité des étudiants à tous les niveaux d'études (premier cycle et master), des doctorants, des chercheurs, et du personnel universitaire et administratif (certains régions et lots ne peuvent pas inclure tous les flux de mobilité).

Les objectifs généraux de l'action 2 relative aux partenariats sont spécifiés dans le guide du programme, à la section 6.1 pour le volet 1 (EMA2-STRAND 1) et à la section 6.2 pour le volet 2 (EMA2-STRAND 2).

3. CALENDRIER

La date limite de présentation des dossiers de candidature est le **29 avril 2011**. Toute candidature reçue après cette date (le cachet de la poste faisant foi) sera automatiquement refusée.

La durée prévue d'un projet est spécifiquement mentionnée dans la fenêtre géographique/le lot et ne doit pas dépasser **48 mois**.

Les activités éligibles, y compris les activités préparatoires, peuvent débiter le **15 juillet 2011**.

L'Agence prévoit d'annoncer la décision d'attribution d'ici juillet 2011.

4. BUDGET DISPONIBLE

L'enveloppe totale disponible pour le présent appel à propositions s'élève à environ **95,6 millions d'euros**, destinés à un flux de mobilité minimum de **3265 personnes**.

¹ IEVP – Instrument européen de voisinage et de partenariat

ICD – Instrument de coopération au développement

IAP – Instrument d'aide de préadhésion

FED – le Fonds européen de développement est le principal instrument d'aide de la Communauté pour la coopération au développement en vertu de l'accord de Cotonou: «l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres».

L'appel à propositions est lancé avec une clause suspensive concernant les lots de **la Méditerranée du Sud, l'Europe de l'Est, la Russie et l'Asie Régionale**. Par conséquent, le financement et l'octroi d'une subvention résultant de ces lots sont soumis à l'adoption des crédits du budget de l'UE pour 2011 correspondant à cette action.

Le budget disponible pour le volet 1 (EMA2 –STRAND1) s'élève à **89,3 millions d'euros**, destinés à un flux de mobilité minimum de **3 125 personnes**.

Fenêtres géographiques	Instrument de coopération	Montant indicatif global
Méditerranée du Sud, Europe de l'Est et Russie	IEVP	36 millions EUR
Moyen-Orient (Yémen Iran Iraq)	ICD	2.5 millions EUR
Républiques d'Asie Centrale	ICD	10 millions EUR
Balkans occidentaux	IAP	12 millions EUR
Asie régionale	ICD	20 millions EUR
Afrique du Sud	ICD	2,8 millions EUR
Pays ACP	FED	6 millions EUR

Le budget disponible pour le volet 2 (EMA2-STRAND2) s'élève à **6,3 millions d'euros**, destinés à un flux de mobilité minimum de **140 personnes**.

Fenêtres géographiques	Instrument de coopération	Montant indicatif global
Amérique du Nord	ICI	1 million EUR
Asie de l'Est et Pacifique	ICI	2 million EUR
Asie du Sud-Est	ICI	1,2 million EUR
Pays du Golfe	ICI	2,1 millions EUR

5. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Seules les candidatures répondant aux critères suivants feront l'objet d'une évaluation approfondie.

5.1 PAYS ELIGIBLES

Les activités doivent se dérouler dans l'un des pays éligibles couverts par cet appel à propositions. Il existe deux groupes de pays éligibles:

- Les pays européens comme définis dans le guide programme (voir définition de pays européens dans le guide programme sous la rubrique "Définition et glossaire")
- Les pays /territoires tiers tels qu'énumérés dans les lots individuels

5.2 PARTICIPANTS ELIGIBLES ET COMPOSITION DU PARTENARIAT

Les conditions applicables aux participants éligibles et à la composition du partenariat sont définies dans le guide du programme à la section 6.1.2.a pour le volet 1 (EMA2 -STRAND1) et à la section 6.2.2.a pour le volet 2 (EMA2- STRAND2).

5.3 ACTIVITES ELIGIBLES ET CONDITIONS REGISSANT LA FENETRE GEOGRAPHIQUE /LE LOT INDIVIDUEL

Les activités éligibles sont spécifiées dans le guide du programme à la section 6.1.2.b pour le volet 1 (EMA2 -STRAND1) et à la section 6.2.2.b pour le volet 2 (EMA2- STRAND2).

Le tableau ci-dessous fournit des informations pour la mobilité des établissements d'enseignement supérieur de l'Union européenne vers des établissements d'enseignement supérieur de pays tiers et d'établissements d'enseignement supérieur de pays tiers vers des établissements d'enseignement supérieur de l'UE, conformément aux règles définies par chaque instrument financier et en fonction du type de mobilité et de la distribution pour chaque lot.

	Premier cycle		Master		Doctorat		Post-doctorat		Personnel	
	UE	Non UE	UE	Non UE	UE	Non UE	UE	Non UE	EU	Non UE
IEVP	O									
ICD	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O
IAP	O									
FED	N		N	O	N	O	N	N	O	
ICI	N		O							

5.3.1 ACTION 2– PARTENARIATS AVEC LES PAYS COUVERTS PAR LES INSTRUMENTS IEVP, ICD, FED ET IAP (EMA2-STRAND1)

5.3.1.1 REGION DE LA MEDITERRANEE DU SUD, REGION D'EUROPE DE L'EST ET RUSSIE

- Budget communautaire disponible** – Le budget total disponible pour cette fenêtre s'élève à **36 millions d'euros**.
- Composition du partenariat** – En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit inclure **au moins un établissement d'enseignement supérieur de chaque pays concerné par le lot**.
- Type de mobilité et distribution** - Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de cette fenêtre géographique sont comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Premier cycle	30-40 % du total
Master	20-30 % du total
Doctorat	15-25 % du total
Post-doctorat	5-15 % du total
Personnel	15-25 % du total

d. Domaines thématiques d'études – Cette fenêtre géographique est ouverte à la mobilité dans tous les domaines d'études.

e. Durée du projet – La durée du projet ne doit pas dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelles- La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Le groupe cible 1 doit représenter au moins 50 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants de pays tiers doivent représenter au moins 70 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire européens ne doivent pas représenter plus de 30 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lots	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 1	Maroc Algérie Tunisie Lybie	€ 6,4 millions	25 25 25 25	2	€ 3,2 millions
Lot 2	Égypte Liban	€ 4 millions	65 65	1	€ 4 millions
Lot 3	Territoires palestiniens occupés	€ 1,25 millions	35	1	€ 1,25 millions
Lot 4	Israël	€ 1,25 millions	35	1	€ 1,25 millions
Lot 5	Syrie Jordanie	€ 2,1 millions	30 30	1	€ 2,1 millions
Lot 6	Russie	€ 11 millions	110	3	€ 3,66 millions
Lot 7	Géorgie Arménie	€ 3,3 millions	50 25	1	€ 3,3 millions

	Azerbaïdjan		25		
Lot 8	Ukraine Moldova Belarus	€ 6,7 millions	40 30 30	2	€ 3.35 millions
Total IEVP		€ 36 millions		1090	

5.3.1.2 REGION DU MOYEN-ORIENT

a. Budget communautaire disponible - Le budget total disponible pour cette fenêtre s'élève à **2,5 millions d'euros**.

b. Composition du partenariat – En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit comprendre **au moins un établissement d'enseignement supérieur d'au moins deux des pays** inclus dans le lot.

c. Type de mobilité et distribution - Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de cette fenêtre géographique doivent être respectés comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Premier cycle	30-40 % du total
Master	20-30 % du total
Doctorat	15-25 % du total
Post-doctorat	5-15 % du total
Personnel	5-15 % du total

d. Domaine thématique d'études – Cette fenêtre géographique est ouverte à la mobilité dans tous les domaines d'études.

e. Durée du projet - La durée du projet ne doit pas dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelles- La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Le groupe cible 1 doit représenter au moins 50 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire de pays tiers doivent représenter 100 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

			Nombre	Nombre de	
--	--	--	---------------	------------------	--

Lot	Pays	Budget CE disponible	minimal de flux de mobilité individuelle	projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 9	Yémen, Iran, Iraq	€ 2.5 millions	75	1	€ 2.5 millions

5.3.1.3 REPUBLIQUES D'ASIE CENTRALE

a. Budget communautaire disponible – Le budget total disponible pour cette fenêtre s'élève à **10 millions d'euros**.

b. Composition du partenariat - En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit comprendre **au moins un établissement d'enseignement supérieur d'au moins quatre des cinq pays** concernés par le lot identifié dans le tableau.

Afin de respecter les procédures nationales, l'endossement de l'accord de partenariat d'un enseignement d'étude supérieur du Turkménistan sera demandé lors de la signature de l'accord si la proposition est sélectionnée.

c. Type de mobilité et distribution – Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de cette fenêtre géographique sont comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Premier cycle	25-35 % du total
Master	15-25 % du total
Doctorat	15-25 % du total
Post-doctorat	5-15 % du total
Personnel	15-25 % du total

d. Domaines thématiques d'études – La liste suivante identifie les besoins régionaux en termes de domaines thématiques d'études pour cette fenêtre:

- Sciences agricoles (01)
- Architecture, aménagement urbain et régional (02)
- Études commerciales, sciences de la gestion (04)
- Éducation, formation des enseignants (05)
- Ingénierie, technologie (06)
- Géographie, géologie (07)
- Droit (10)
- Sciences médicales (12)
- Science sociales (14)

e. Durée du projet - La durée du projet ne peut dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelle - La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Le groupe cible 1 doit représenter au moins 50 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire de pays tiers doivent représenter 100 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lot	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 10	Kazakhstan Kirghizstan Tadjikistan Ouzbékistan Turkménistan	€ 10 millions	60	5	€ 2 million
Total mobilité			300		

5.3.1.4 BALKANS OCCIDENTAUX

a. Budget communautaire disponible- Le budget total disponible pour cette fenêtre s'élève à **12 millions d'euros**.

b. Composition du partenariat - En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit comprendre **au moins un établissement d'enseignement supérieur d'au moins de quatre pays différents** compris dans cette fenêtre.

c. Type de mobilité et distribution – Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de la présente fenêtre géographique sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

Type of mobilité	Distribution
Premier cycle	55-65 % du total
Master	15-25 % du total
Doctorat	1-10 % du total
Post-doctorat	1-10 % du total
Personnel	5-15 % du total

d. Domaines thématique d'études - Cette fenêtre géographique est ouverte à la mobilité dans tous les domaines d'études.

e. Durée du projet - La durée du projet ne doit pas dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelles- La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Le groupe cible 1 doit représenter au moins 50 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants de pays tiers doivent représenter au moins 70 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire européens ne doivent pas représenter plus de 30 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lot	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 11	Albanie Bosnie-Herzégovine Ancienne République yougoslave de Macédoine Kosovo ² Monténégro Serbie	€ 12 millions	170	3	€ 4 millions
Total mobilité			510		

5.3.1.5 ASIE REGIONALE

a. Budget communautaire disponible- Le budget total disponible pour cette fenêtre s'élève à **20 millions d'euros.**

b. Composition du partenariat - En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit comprendre **au moins un établissement d'enseignement supérieur d'au moins trois pays du groupe A** inclus dans le lot correspondant et **au moins un établissement d'enseignement supérieur d'au moins deux pays du groupe B.**

² Comme défini dans la résolution 1244/99 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

c. Type de mobilité et distribution - Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de la présente fenêtre géographique sont comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Premier cycle	20-30 % du total
Master	20-30 % du total
Doctorat	15-25 % du total
Post-doctorat	5-15 % du total
Personnel	15-25 % du total

d. Domaines thématiques d'études – La liste suivante identifie les besoins régionaux en termes de domaines thématiques d'études pour cette fenêtre:

- Sciences agricoles (01)
- Architecture, aménagement urbain et régional (02)
- Études commerciales, sciences de la gestion(04)
- Éducation, formation des enseignants(05)
- Ingénierie, technologie (06)
- Géographie, géologie (07)
- Droit (10)
- Sciences médicales (12)
- Sciences naturelles (13)
- Sciences sociales (14)
- Autres domaines d'études (16)

e. Durée du projet - La durée du projet ne doit pas dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelles- La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Le groupe cible 1 doit représenter au moins 50 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire des pays tiers doivent représenter 100 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lots	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 12	Groupe A Afghanistan Bhoutan	€ 10 millions	90	5	€ 2 millions

	Népal Pakistan Bangladesh <i>Groupe B</i> Sri Lanka Inde Indonésie Malaisie Maldives Philippines Thaïlande Chine Corée du Nord				
Lot 13	<i>Groupe A</i> Cambodge Myanmar Mongolie Viêt-Nam Laos <i>Groupe B</i> Sri Lanka Inde Indonésie Malaisie Maldives Philippines Thaïlande Chine Corée du Nord	€ 10 millions	90	5	€ 2 millions
Total mobilité		€ 20 millions	900		

5.3.1.7 AFRIQUE DU SUD

a. Budget communautaire disponible- Le budget total disponible pour cette fenêtre s'élève à **2,8 millions d'euros**.

b. Composition du partenariat – La composition du partenariat doit comprendre **au moins cinq établissements d'enseignement supérieur sud-africains**. Seuls les établissements publics d'enseignement supérieur sont éligibles pour prendre part à l'action. Le partenariat doit inclure **au moins deux des douze établissements d'enseignement supérieur sud-africains** indiqués dans le tableau ci-dessous.

Universités technologiques	Établissements d'enseignement supérieur historiquement défavorisés
Université technologique de la	Université de Fort Hare

Péninsule du Cap	
Université technologique de Durban	Université du Limpopo
Université Centrale de technologie	Université du Venda
Université technologique de Tshwane	Université du Cap-Occidental
Université technologique du Vaal	Université Walter Sisulu
Université technologique du Mangosuthu	Université du Zululand

c. Type de mobilité et distribution - Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de la présente fenêtre géographique sont comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Master	45-55 % du total
Doctorat	25-35 % du total
Personnel	15-25 % du total

d. Domaines thématiques d'études- La liste suivante identifie les besoins régionaux en termes de domaines thématiques d'études pour cette fenêtre:

- Sciences agricoles (01)
- Architecture, aménagement urbain et régional (02)
- Études commerciales, sciences de la gestion (04)
- Éducation, formation des enseignants (05)
- Ingénierie, technologie (06)
- Géographie, géologie (07)
- Mathématiques, informatique (11)
- Sciences médicales (12)
- Sciences naturelles (13)
- Sciences sociales (14)
- Sciences de la communication et de l'information (15)
- Autres domaines d'études (16): ressources d'énergie alternatives, changement climatique, développement durable

e. Durée du projet – La durée du projet ne doit pas dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelles- La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire de pays tiers doivent représenter 100 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Le groupe cible 1 doit représenter au moins 50 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ La mobilité dans son entièreté doit être axée sur les personnes des

groupes cibles 1 et 2.

- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire européens ne doivent pas représenter plus de 30 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Dans ces groupes cibles, une disposition précise favorisant la participation réelle des personnes défavorisées par le passé, est nécessaire. À cette fin, les partenariats devront apporter la preuve que les étudiants sélectionnés ont non seulement d'excellents résultats universitaires ou possèdent un haut niveau de qualification, mais aussi qu'ils se trouvent, sur la base de leurs dossiers administratifs, dans une situation moins favorable sur le plan social et économique. En outre, les partenariats doivent s'efforcer de privilégier la sélection d'étudiants venant d'institutions historiquement défavorisées
- ✓ Les candidatures pour ce lot doivent indiquer spécifiquement de quelle manière elles prendront en compte la politique de l'Afrique du Sud en rapport aux groupes désignés, qui vise à corriger les inégalités historiques. La référence aux groupes désignés, en ce qui concerne l'enseignement supérieur, figure dans le cadre du principe d'équité et de réparation de l'ouvrage *Education White Paper 3 – A Programme for Higher Education Transformation* [Livre blanc 3 – Un programme pour la transformation de l'enseignement supérieur] (<http://www.education.gov.za>).

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lots	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 14	Afrique du Sud	€ 2,8 millions	30	2	€ 1,4 millions
Total mobilité			60		

5.3.1.8 PAYS ACP

a. Budget communautaire disponible- Le budget total disponible pour cette fenêtre s'élève à **6 millions d'euros**.

b. Composition du partenariat- En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit comprendre **au moins un établissement d'enseignement supérieur des six régions ACP indiquées dans le tableau ci-dessous**.

Liste des pays ACP éligibles regroupés dans les six régions ACP identifiées ci-après:

Afrique centrale	Afrique orientale et australe	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Caraïbes	Pacifique
Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, et Sao Tomé e Príncipe	Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Ouganda, Zambie, Zimbabwe	Angola, Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Swaziland, Tanzanie	Benin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo	Antigua-et-Barbuda, Les Bahamas, Barbade, Belize, Commonwealth de la Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, St. Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinidad-et-Tobago	Îles Cook, États Fédérés de Micronésie, Timor oriental, Fidji, Kiribati, Nauru, Niue, Palau, Papouasie – Nouvelle-Guinée, République des Îles Marshall, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

c. Type de mobilité et distribution – Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de la présente fenêtre géographique sont comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Master	70-80 %
Doctorat «Sandwich»	5-15 %
Personnel	10-20 %

d. Domaines thématiques d'études - Cette fenêtre géographique est ouverte à la mobilité dans tous les domaines d'études.

e. Durée du projet – La durée du projet ne peut dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelle – La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ La totalité de la mobilité individuelle des étudiants doit être axée sur les ressortissants des pays ACP. Ce pourcentage doit représenter au moins 80 % de la mobilité individuelle totale de la fenêtre;
- ✓ Pour le groupe cible 1, le flux de mobilité des étudiants se fait uniquement des pays ACP vers l'Europe;

- ✓ Dans le cadre de chaque proposition, un maximum de 20 % des flux de mobilité individuelle peuvent être réservés à la mobilité du personnel de l'UE et/ou des partenaires ACP;
- ✓ Pas plus de 10 % des étudiants de la même nationalité par pays ACP;
- ✓ Les partenariats sont encouragés à proposer des cours visant à répondre à différents besoins linguistiques et à s'assurer que les candidats africains francophones et de langue portugaise sont inclus.
- ✓ Pour le groupe cible 2, le partenariat doit être en mesure de couvrir le plus de pays ACP possible.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lots	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 15	Tous les ACP	€ 6 million	190	1	€ 6 millions

5.3.2 ACTION 2 – PARTENARIATS AVEC LES PAYS TIERS ET TERRITOIRES COUVERTS PAR L'INSTRUMENT DE COOPERATION AVEC LES PAYS INDUSTRIALISES (ICI) (EMA2- STRAND 2)

5.3.2.1 AMERIQUE DU NORD

a. Budget communautaire disponible- Le budget indicatif total disponible pour l'Amérique du Nord au titre de l'ICI s'élève à **1 million d'euros**.

b. Composition du partenariat - En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit comprendre **au moins trois établissements d'enseignement supérieur des deux pays**.

c. Type de mobilité et distribution – Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de cette fenêtre sont comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Doctorat	55-65 % du total
Post-doctorat	10-20 % du total
Personnel	20-30 % du total

d. Domaines de l'éducation – Les domaines de l'éducation sur lesquels il faut mettre l'accent sont des domaines dans l'intérêt du partenariat transatlantique (sciences politiques, sciences et technologie).

e. Durée du projet – La durée du projet ne doit pas dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelle – La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire européens doivent représenter au moins 65 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire ne peuvent excéder les 35% de la mobilité individuelle couverte par le projet.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lots	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 1	États-Unis d'Amérique Canada	€ 1 million	20	1	€ 1 million

5.3.2.2 ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE

a. Budget communautaire disponible- Le budget total disponible pour la région Pacifique au titre de l'ICI s'élève à **1,9 million d'euros**.

b. Composition du partenariat - En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit comprendre **au moins un établissement d'enseignement supérieur des 4 pays**.

c. Type de mobilité et distribution – Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de cette fenêtre géographique sont comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Doctorat	55-65 % du total
Post-doctorat	10-20 % du total
Personnel	20-30 % du total

d. Domaines de l'éducation – Tous les domaines de l'éducation.

e. Durée du projet – La durée du projet ne doit pas dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelle – La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire européens doivent représenter au moins 65 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire ne peuvent excéder les 35% de la mobilité individuelle couverte par le projet.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lots	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 2	Australie Nouvelle Zélande Japon Corée	€ 1,9 million	35	1	€ 1,9 million

5.3.2.3 ASIE DU SUD EST

a. Budget communautaire disponible- Le budget indicatif total disponible pour l'Asie orientale au titre de l'ICI s'élève à **1,2 million d'euros**.

b. Composition du partenariat - En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit comprendre **au moins trois établissements d'enseignement supérieur des trois pays**. Les candidatures impliquant des institutions de plus de trois pays se verront attribuer cinq points supplémentaires. Des partenariats incluant le plus grand nombre d'institutions de pays tiers sont vivement recommandés.

c. Type de mobilité et distribution – Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de cette fenêtre géographique sont comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Master	45-55 % du total
Doctorat	20-30 % du total
Post-doctorat	10-20 % du total
Personnel	5-15 % du total

d. Domaines de l'éducation – Tous les domaines de l'éducation.

e. Durée du projet – La durée du projet ne peut dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelle – La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire européens doivent représenter au moins 50 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire des pays tiers ne peuvent excéder les 50% de la mobilité individuelle couverte par le projet.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lots	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 3	Brunei Macao Hong Kong Singapour Taipei (République de Chine)	€ 1,2 million	25	1	€ 1,2 million

5.3.2.4 GOLFE

a. Budget communautaire disponible- Le budget total disponible pour la région du Golfe au titre de l'ICI s'élève à **2,1 millions d'euros**.

b. Composition du partenariat - En ce qui concerne la participation d'établissements de pays tiers, la composition du partenariat doit comprendre **au moins trois établissements d'enseignement supérieur de trois pays**. Les candidatures impliquant tous les pays du Golf se verront attribuer 10 points supplémentaires.

c. Type de mobilité et distribution – Le type de mobilité et la distribution de la mobilité de cette fenêtre géographique sont comme suit:

Type de mobilité	Distribution
Master	15-25 % du total

Doctorat	25-35 % du total
Post-doctorat	5-15 % du total
Personnel	35-45 % du total

d. Domaines de l'éducation- Tous les domaines de l'éducation mais plus particulièrement dans les domaines de l'Energie et des études environnementales.

e. Durée du projet – La durée du projet ne doit pas dépasser **48 mois**.

f. Mobilité individuelle – La mobilité individuelle doit être respectée comme suit:

- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire européens doivent représenter au moins 25 % de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ Les étudiants et le personnel universitaire des pays tiers ne peuvent excéder les 75% de la mobilité individuelle couverte par le projet.
- ✓ La promotion active de l'égalité des sexes est fortement encouragée. Un supplément de trois points maximum sera attribué à la note finale des partenariats apportant les preuves suivantes:
 - la présence d'universités mixtes, d'universités de femmes ou de sections féminines au sein des universités, parmi les établissements d'enseignement supérieur des pays tiers (1 point);
 - la présence de personnel féminin dans la coordination du projet des établissements d'enseignement supérieur des pays tiers (1 point);
 - l'analyse des difficultés rencontrées par les candidates dans le programme de mobilité (master, doctorat, post-doctorat ou personnel) et les dispositifs proposés pour y remédier (1 point).
- ✓ Les partenaires sont fortement encouragés à promouvoir activement le projet dans le but d'atteindre le plus d'étudiants et de personnel possible et d'assurer une grande visibilité du programme Erasmus Mundus au niveau institutionnel et au niveau individuel.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le nombre minimal de flux de mobilité individuelle par lot et sur les montants maximaux prévus pour couvrir l'organisation et la mise en œuvre de ces activités de mobilité.

Lots	Pays tiers	Budget CE disponible	Nombre minimal de flux de mobilité individuelle par partenariat	Nombre de projets qui devraient être financés	Subvention maximale estimée par partenariat
Lot 4	Bahreïn Koweït	€ 2,1 millions	60	1	€ 2,1 millions

	Oman Qatar Arabie saoudite Émirats arabes unis				
--	--	--	--	--	--

6. CRITÈRES D'EXCLUSION

Les critères d'exclusion sont définis au point 3.2 du guide du programme.

7. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection applicables à la fois aux volets 1 et 2 (EMA2-STRAND 1 et STRAND 2) sont définis à la section 3.3 du guide du programme.

8. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les critères d'attribution sont définis au point 6.1.3 du guide du programme pour le volet 1 (EMA2-STRAND 1) et au point 6.2.3 du guide du programme pour le volet 2 (EMA2-STRAND 2).

9. CONDITIONS FINANCIÈRES

Les conditions financières applicables à cette subvention communautaire sont définies au point 3.4 du guide du programme.

10. PUBLICITÉ

Les dispositions en matière de publicité relative à l'action sont définies au point 3.5 du guide du programme

11. PROTECTION DES DONNÉES

Les dispositions concernant les obligations en matière de protection des données sont définies au point 3.5 du guide du programme.

12. PROCÉDURE DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

La procédure de soumission des propositions est décrite au point 3.1 du guide du programme.